
Rapport Moral 2017, sur l'exercice 2016
Du Conseil d'Administration de la MJC de la Vallée.

Défendre ses valeurs.

L'année 2016 a été marquée par l'Etat d'Urgence qui s'est appliqué en France tout au long de l'année. Cette réponse de l'état aux attentats perpétrés en 2016 (Nice le 14 juillet, Saint Etienne du Rouvray le 26 juillet) est aussi une limite à certaines libertés démocratiques.

Evidemment la réponse n'est pas simple à trouver et je n'ai pas la prétention d'en apporter une ici, mais cela démontre la fragilité de nos démocraties et les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

La MJC de la Vallée entend, à son niveau, participer à la défense de la démocratie. De par ses statuts, elle adhère sans réserve aux valeurs de l'éducation populaire basées sur la Citoyenneté et la Laïcité.

C'est en développant l'émancipation citoyenne de chaque individu que la MJC soutient le fondement de la démocratie.

Son rôle et ses principes d'action sont :

- Faciliter la place de l'individu dans un collectif
- Inciter la démarche participative
- Aider à développer la sensibilité Culturelle
- Fournir les moyens à l'épanouissement personnel

« Le citoyen est un être éminemment politique (la cité) qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse. » ([Jean-Jacques Rousseau](#)).

Sous le signe de la croissance.

2016 est la première année "pleine" au 25 de la Vallée. Comme attendu, nous avons pu constater une croissance sensible en termes de nombre d'adhérents, de nombre d'activités proposées et de salariés.

Le nombre d'adhérents est passé de 1856 en 2015 à plus de 2100 en 2016. Cette augmentation de 13 % est certainement le fruit d'une visibilité accrue de notre association. Elle est due à sa nouvelle implantation, mais elle résulte aussi des efforts de l'équipe quant à l'organisation des activités, la communication et l'accueil des adhérents.

L'association a montré qu'elle était capable de supporter une telle hausse d'activité.

Dans son volet culturel, le développement des musiques actuelles, sous toutes leurs formes a été particulièrement remarquable. En 2016, plus de 8400 spectateurs ont assisté à 51 représentations contre 2500 pour 28 dates en 2015. Ces représentations ont permis d'associer sur scène les adhérents des cours de musique et de chant aux artistes professionnels lors de leur concert.

Et ce sont bien là les missions de la MJC : l'accompagnement de pratiques amateurs, le soutien de l'émergence artistique et la défense des droits culturels.

La MJC soigne sa réputation et devient un lieu reconnu des scènes musicales du département.

Pour ce qui est du volet social des activités de l'association, nous pouvons citer le pôle ludique qui a également connu une belle croissance avec 116 enfants inscrits à une activité le mercredi pour la saison 2016 contre 88 pour la saison précédente. (+31%).

Les actions culturelles et d'éducation populaire ont été renforcées par la création d'un poste plein occupé par Lucie Hubert.

Enfin, nous pouvons relever la très bonne fréquentation du Caf, les midis en semaine par les jeunes des établissements scolaires voisins, les samedis matins par les parents d'enfants occupés aux activités. Egalement certains soirs en semaine lors d'animations organisées par l'équipe de la MJC, et bien sûr les soirs de concerts.

Tout cela montre que la MJC de la Vallée s'attache à favoriser les espaces de rencontre tout en sensibilisant à la citoyenneté. Elle reste cependant vigilante à préserver l'accessibilité pour tous, en gardant des tarifs mesurés pour chacune de ses activités.

Plusieurs projets ont également été menés avec nos partenaires : la mairie de Chaville, le collège Jean Moulin, l'institut St Thomas de Villeneuve, la bibliothèque, le conservatoire, le Conseil Départemental, le Conseil régional d'Île de France, le Réseau 92, le RIF, le magasin « Nature et Compagnie », la compagnie « L'Air de Rien »

Pour ne citer qu'un projet, je mentionnerai l'action menée en partenariat avec le service jeunesse de la mairie et l'accueil des collégiens pour un spectacle de prévention sur les risques auditifs.

Ces progressions spectaculaires contribuent à n'en pas douter au rayonnement et à la réputation de la MJC sur le territoire, car la MJC a aussi dans ses missions un rôle d'animateur du territoire.

Par son action, la MJC a contribué à l'excellent résultat de 9,5/10 attribué à la rubrique "Culture-sports", dans une enquête réalisée par la FNAIM* sur l'attractivité des villes en Ile de France.

J'adresse des remerciements sincères à la mairie de Chaville ainsi qu'à Monsieur Jean Jacques Guillet Maire de Chaville qui soutient la MJC dans son développement, à Monsieur Hervé Lièvre, 1er adjoint au maire qui a assisté aux Conseils d'Administrations de la MJC et qui ne manque jamais de nous apporter ses conseils éclairés.

Une équipe qui change.

L'année 2016 a vu des mouvements de personnel au sein de l'équipe des salariés de la MJC.

François Binder, coordinateur du Pôle Jeunesse, a réintégré l'équipe de la Mairie. Il était détaché de la Mairie pour la MJC depuis 5 ans.

Je salut ici le travail accompli par François au cours de ces années. Je lui témoigne toute mon admiration pour son sens de la psychologie auprès des jeunes et ados qu'il a su mettre au service de la MJC. Je lui souhaite évidemment le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Angèle Guilbert a été recrutée afin de remplacer François. Angèle participe entre autre au Conseil Municipal des Jeunes

En ce qui concerne le Caf, Victor Nitsch a laissé sa place à Aminata Souare dans le cadre d'un Service Civique Volontaire. Toujours dans le cadre du Service Civique Volontaire, Raphael Ramirez est venu renforcer l'équipe.

Je remercie l'ensemble de l'équipe, Anouk, Rémy, Nadia, Laurent, Delphine, Audrey, Lucie, Angèle, Raphael, Aminata, Victor pour leur travail et leur implication dans la vie de la MJC. Chacun, à sa place et dans son rôle a permis à la MJC de se développer au cours de cette année.

Je remercie également tous les bénévoles, qui en donnant de leur temps à la MJC ont rendu les choses possibles, ou du moins les ont facilitées.

Je n'oublie pas de remercier les intervenants, qui tout au long de l'année ont contribué au succès de la MJC en apportant leur professionnalisme. Je sais qu'ils sont appréciés des adhérents.

Tous ont mis en commun leurs efforts pour donner sens aux projets associatifs et faire vivre les valeurs auxquelles nous sommes tous attachés.

Le conseil d'administration actif.

Le Conseil d'Administration a lui aussi évolué au cours de l'année 2016.

Gérard Faucheux a démissionné de son statut de président qu'il détenait depuis 15 ans. J'ai été élu à ce poste suite au Conseil d'Administration du mois de juin 2016. J'espère être à la hauteur de mon prédécesseur. Bernard Duclos a quitté le Conseil d'Administration, après de longues années au service de la MJC.

Le Conseil d'administration s'est enrichi de l'arrivée de Nicolas Tardieu et de Richard Galicier.

Le Conseil s'est réuni à 8 reprises lors de l'année 2016.

Le CA a, lors de l'année 2016, débuté une réflexion sérieuse sur l'affiliation de la MJC à la Fédération Régionale de MJC.

Il a eu également à trancher en fin d'année une situation conflictuelle avec l'intervenant de Danse Country. Cette situation devenue particulièrement critique, mettait la MJC à la limite de la légalité en tant qu'employeur. Avec le soutien de la Directrice nous avons heureusement pu sortir de cette situation en nous séparant de cet intervenant. Celui-ci a pu être immédiatement remplacé, ce qui a permis d'assurer la continuité de l'activité.

Cet épisode a montré à quel point il est indispensable pour la vie d'une association d'avoir un Conseil d'Administration solide qui collabore pleinement avec l'équipe de direction.

Je tiens ici à remercier tous les Administrateurs qui, par le temps et les apports qu'ils ont fourni à la MJC, ont permis à celle-ci d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

Le Président
et
Le Conseil d'Administration.

